

Bulletin Municipal

N° 52

juin 2008

C'est par un beau samedi que des membres du conseil municipal ont entrepris un tour de la commune

Connaissions-nous bien le territoire sur lequel nous habitons ?

Saint Denis se dévoile sur **1500 ha** et quelques **25 kilomètres de routes**, sans compter les chemins.

On peut la découvrir par la route : elle est traversée par 4 départementales, par des chemins : les chemins fléchés par le Syndicat Brie et Champagne et par voie non navigable : le ruisseau au nom briard de Raboireau.

Ses limites sont partagées avec 4 autres communes : Doue, St Siméon, Rebais, Chauffry.

Et c'est au hameau de la Brosse que les résidents sont des **Cauffériens**, des **Saint Siméonais** ou des **Dyonisiens** !

Le bourg, ses hameaux, ses lieux-dits, le plateau et la vallée, l'église et le temple.

*Telle est notre commune étendue qui ne cesse de nous dévoiler
sa diversité et de livrer ses petits coins cachés.*

SAINT DENIS LÈS REBAIS

REPAS DU CCAS

Le samedi 12 avril à midi, une cinquantaine de personnes s'est réunie à la salle polyvalente. Dès le parking, on commence à discuter, à échanger les nouvelles.

C'est autour d'une soupe champenoise que nos aînés se retrouvent avec Madame le Maire et les conseillers.

On parle de sujets d'actualité, jardinage, famille, club, météo et de la mairie !

Madame Parisot ouvre le banquet en invitant chacun à prendre place et présente les nouveaux élus accueillis par des applaudissements !

Tous les sens sont éveillés : jolie décoration de table, musique agréable et repas savamment choisi par quelques fins gourmets.

Cette rencontre est toujours marquée par une ambiance chaleureuse et conviviale, moment de plaisir partagé.

A l'année prochaine

LE 8 MAI 1945

« En tant que porte-drapeau de la Commune de Saint Denis les Rebais, j'ai à cœur de partager avec vous, un grand moment de notre Histoire de France.

8 mai 1945, une journée à ne pas oublier, et encore moins le sacrifice de milliers d'hommes et de femmes pour notre Liberté.

Nous nous sommes retrouvés à 11 heures, au monument aux morts, en présence de Madame Josette Parisot Maire, une partie du conseil municipal, des représentants des sapeurs pompiers de Rebais et plusieurs personnes de Saint Denis... Après la lecture du discours par Madame le Maire, nous avons pris un temps de recueillement en entonnant la Marseillaise. La cérémonie s'est poursuivie par le verre de l'amitié à la Mairie.

Le 8 mai 1945 a marqué le début d'une nouvelle ère pour l'Europe, et il est important de continuer de le célébrer en France. »

Roger Scharinger

LA JOIE DES ENFANTS

Le 14 mai notre sortie "Enfants" au parc d'attractions "Fami Parc" s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

58 enfants de la commune encadrés par 17 accompagnateurs, ont passé une agréable journée ensoleillée. Cette sortie "Enfants" a été une fois de plus un véritable succès !

Merci à tous ...

La Présidente et son Équipe,

L'ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE DU CANTON DE REBAIS ORGANISE UNE RANDONNEE :

De 16 km le mercredi 18 juin,

*Rendez-vous au foyer de Rebais à 9h
ou à 10h à l'église de Charly sur Marne*

De 17 km le mercredi 16 juillet,

*Rendez-vous au foyer de Rebais à 8 h 30
ou à 10 h à la gare de Chartrette*

De 18 km le dimanche 22 juin,

*Rendez-vous place du marché de Rebais à 9h
ou à 10h à la mairie de Chézy sur Marne*

De 20 km le dimanche 20 juillet,

*Rendez-vous place du marché de Rebais à
8h30 ou à 10h à la Faisanderie - RN7 entre le
carrefour de la libération et l'obélisque.*

Renseignements complémentaires auprès de Patricia ANCELLE au 06.79.19.96.16

AUTOMNE HEUREUX

Le Club poursuit sa marche tranquillement avec toujours autant de plaisir pour les 30 membres inscrits, dont une bonne vingtaine sont présents chaque jeudi.

Après les petits tournois internes de belote et de manille du dernier trimestre, le club a organisé un grand concours de belote ouvert à tous les clubs des environs le mardi 27 mai. Le scrabble est toujours le jeu favori de 5 à 6 membres. Le 22 avril quelques personnes se sont rendues à Ozoir la Ferrière pour un repas dansant. Le 5 Juin on s'est rendu le matin à la fromagerie Bobin, à Saint-Siméon, et à midi à la salle de Mazagran, pour un repas grillades, suivi d'une partie de pétanque.

Au Club, c'est toujours la joie ! Jeunes retraités, on vous attend !

R.Mousseaux

ATELIER MUSICAL

Pour la deuxième année, l'Atelier Musical de Saint Denis les Rebais a accueilli une dizaine d'élèves dans des cours individuels de violon, violoncelle, guitare.

De plus, une classe d'éveil musical pour nos petits a été ouverte cette année.

Année endeuillée par le décès du directeur, fondateur et professeur de violon de cette école, Mr Christophe Derrien, sans qui cette école n'aurait jamais vu le jour.

Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

L'aventure de l'Atelier continue l'an prochain, n'hésitez pas à contacter Nicolas Morello pour tout renseignement au 06 79 02 02 46.

Bonnes vacances en musique !

L'équipe de l'Atelier Musical

LE 7^{EME} FESTIVAL TRADITIONS ET TERROIRS

C'est dans notre commune que le festival maintenant bien connu dans le canton se déroulera le 17 août prochain. Une équipe est déjà bien investie et les rôles se déterminent. En effet, un spectacle se monte et les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de Saint Denis.

Venez rejoindre cette troupe, nous recherchons des figurants « Révolutionnaires ».

Si les planches vous intimident, vous pouvez participer en contribuant au prêt de costumes (nous avons besoin de costumes évoquant la Révolution Française, vous avez peut-être conservé celui du Bicentenaire ?) ou en rejoignant Marie, notre couturière, pour la confection des costumes : elle vous attend à la mairie tous les mardis de 18h à 20h.

HOMMAGE A JEAN PEDEJOUAN

Jean Pédéjouan nous a quittés.

Nous garderons de lui un très amical et très chaleureux souvenir.

Conseiller Municipal en 1971, Co-fondateur de La Joie Des Enfants de Saint Denis-Les-Rebais, il fut l'infatigable animateur de nos fêtes villageoises.

Saint Denis-Les-Rebais, une fois par an, était envahi par des bataillons de majorettes, venues de tout le département.

C'était le temps des fêtes et des jeux inter-villages. Avec La Trétoire, par exemple. Au tir à la corde, l'épreuve reine, il suffisait que Gilbert Butet entre en lice pour que l'équipe de Saint Denis s'effondre ! Au jeu dit « intellectuel », on prenait notre revanche. On trichait un peu....d'une inclinaison de la tête ou en se grattant le nez pour indiquer la bonne réponse à nos co-équipiers.

A Lulu, qui doit se sentir bien seule, et à ses garçons, nous disons toute notre affection.

Jacques Larché

NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Dimanche 1^{er} juin, par une belle matinée, une trentaine de personnes s'est retrouvée pour nettoyer les abords de la commune.

Les hameaux ont été parcourus par différentes équipes réunissant adultes et enfants, qui ont heureusement récolté un butin de plus en plus allégé. Merci à tous les habitants pour leur sensibilité à l'environnement.

Pour conclure, un apéritif convivial suivi d'un repas champêtre ont été vivement appréciés par les participants.

AGENDA D'ETE DANS NOTRE COMMUNE

Les rendez-vous à ne pas manquer
C'est quand ? C'est quoi ? C'est où ? Organisé par qui ?

Vendredi 13 juin	Fête de la musique	18h école des Aljards	Mairie et école
Samedi 14 juin	Kermesse	11h-17h école des Aljards	Ecole et Association de parents
Samedi 21 juin	1^{er} Café parents	10h-12h école des Aljards	Association de parents
Fin juin	Passage de la commission « maisons fleuries et amélioration de l'habitat »	dans la commune	Mairie
Samedi 28 juin	Méchoui, soirée dansante	20h salle des fêtes	Association La Joie des Enfants
Lundi 14 juillet	Fête Nationale	12h salle des fêtes	Mairie
Dimanche 17 août	Festival Tradition et Terroirs	salle des fêtes	Syndicat Brie et Champagne
Samedi 30 août	Sortie « Ados » : vélo-rail	14h Syndicat d'initiative de La Ferté Gaucher	Association La Joie Des Enfants
Mi septembre	Sortie du Bulletin n°53	dans votre boîte aux lettres	Mairie

MEMO

LES PERMANENCES DE LA MAIRIE :

**Le mardi et le vendredi
de 16h à 18 h**

TARIFS DE LOCATION SALLE DES FETES

WEEK END :

300 € pour les habitants de la commune

540 € pour les habitants hors commune

Caution pour tous : chèque de 380€

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter le secrétariat au 01-64-04-52-37